

SOCIÉTÉ

Remise de denrées alimentaires aux détenus de la MAC de Linguère

P. 2



AGRICULTURE

Campagne agricole : le gouvernement prend une vingtaine de décisions

P. 3



GENRE

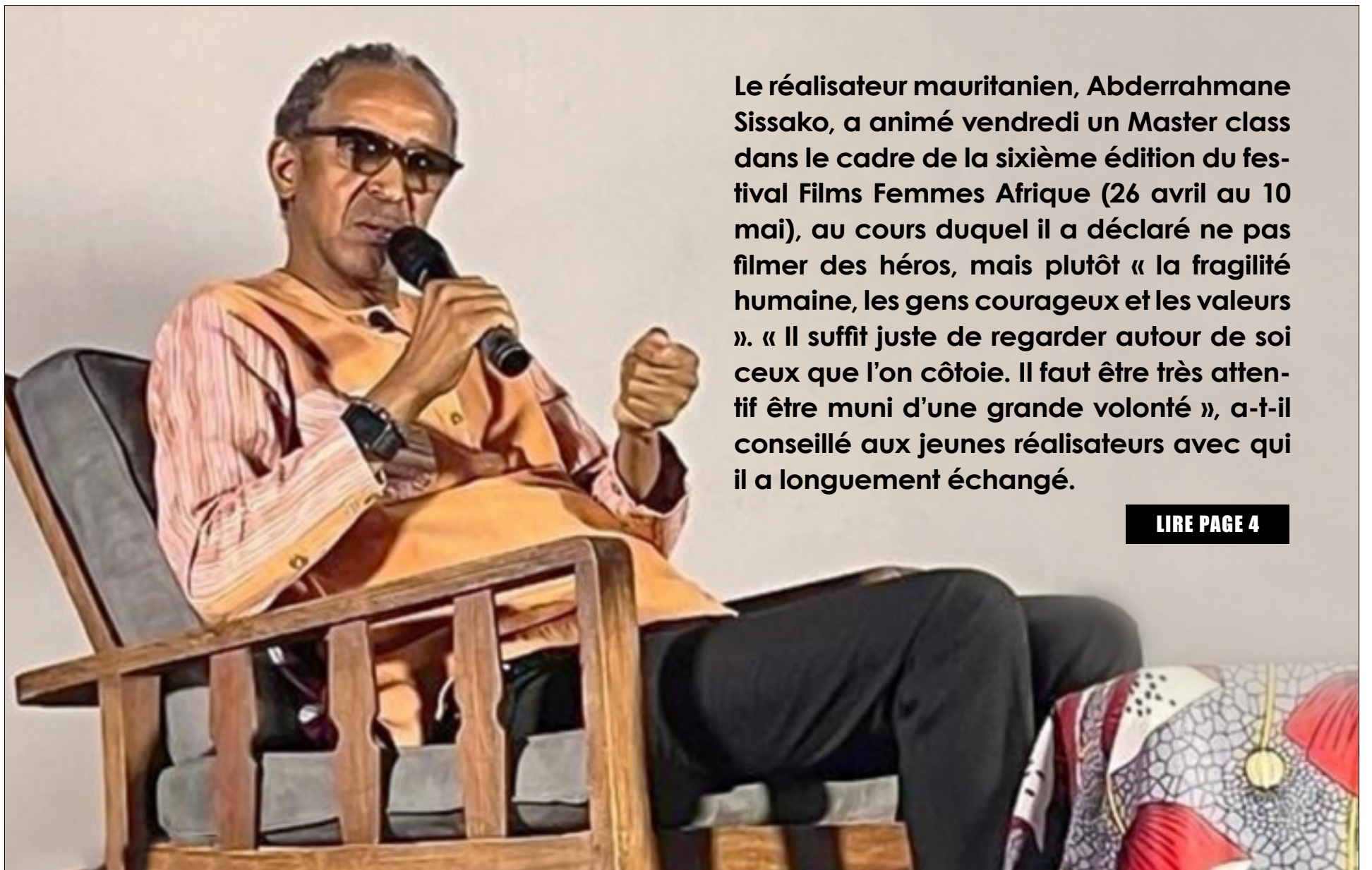
50% des femmes victimes de VBG en milieu professionnel

P. 6



CINÉMA

ABDERRAHMANE SISSAKO « JE FILME LA FRAGILITÉ HUMAINE »



Le réalisateur mauritanien, Abderrahmane Sissako, a animé vendredi un Master class dans le cadre de la sixième édition du festival Films Femmes Afrique (26 avril au 10 mai), au cours duquel il a déclaré ne pas filmer des héros, mais plutôt « la fragilité humaine, les gens courageux et les valeurs ». « Il suffit juste de regarder autour de soi ceux que l'on côtoie. Il faut être très attentif être muni d'une grande volonté », a-t-il conseillé aux jeunes réalisateurs avec qui il a longuement échangé.

LIRE PAGE 4

DIPLOMATIE



L'OCI APPELLE À « METTRE FIN AU CRIME DE GÉNOCIDE » À GAZA

Les 57 États de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), réunis ce week-end en sommet à Banjul, ont appelé, dimanche, la communauté internationale à "prendre des mesures pour mettre fin au crime de génocide commis par l'armée d'occupation israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza". Le Sommet de Banjul a appelé à un cessez-le-feu

« immédiat et inconditionnel » et à « la cessation de « l'agression totale contre le peuple palestinien à Gaza ». Dans la Déclaration de Banjul adoptée à la fin des travaux, les chefs d'État ont également demandé à la communauté internationale de mettre en œuvre les mesures provisoires ordonnées par la Cour internationale de Justice contre l'État hébreux.

P. 7

PISCICULTURE

■ Par Sokhna Diom

Fatick – Le coordonnateur du projet de mise en place du pôle aquacole de Mbéllacadio, Abdoulaye Soungue, a invité, vendredi, les maires de Fatick à aménager des réserves foncières, en vue de faciliter l'accès des jeunes à la terre mais aussi leur permettre de s'adonner à la pisciculture.

« Nous avons suggéré aux maires des communes d'aménager des réserves foncières pour les jeunes. Cela va permettre aux jeunes de pratiquer la pisciculture et l'auto emploi », a-t-il déclaré, à l'occasion de la cérémonie de clôture d'une session de formation sur les techniques de la pisciculture.

Organisée à l'initiative de l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA), cette session a permis de former 47 jeunes de la région de Fatick durant cinq jours, sur les techniques de la pisciculture d'eau douce et saumâtre, notamment sur des espèces comme le tilapia et le poisson chat.

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'avoir une meilleure maîtrise de la gestion technique et entrepreneuriale. « Ce

FATICK : LES MAIRES INVITÉS À AMÉNAGER DES RÉSERVES FONCIÈRES POUR LES JEUNES



sont des jeunes qui sont incubés pendant six mois dans le site de Mbéllacadio. Et, à la fin, l'ANA va les accompagner à entreprendre », a expliqué M. Soungue, par ailleurs responsable suivi évaluation à l'ANA. Il a indiqué qu'en plus des 47 jeunes de la première cohorte, 30 femmes vont travailler dans l'ostréiculture sur trois sites différents de la région de Fatick. Selon Anta Niang, étudiante en aquaculture en licence 3 à l'université Sine-Saloum El Hadj Ibrahima Niass (USSEIN), cette formation est " une porte pour mettre en pratique toutes les leçons apprises sur la pisciculture. « C'est un projet très innovant qui nous permettra de réaliser nos

projets et faire de l'auto emploi », a-t-elle lancé, relevant « la pertinence du module de formation axé sur les pathologies qui peuvent atteindre le poisson et le traitement à suivre ».

La mairie de Mbéllacadio, dans le département de Fatick, a octroyé un site de 67 hectares en guise d'accompagnement, pour l'exploitation du pôle aquacole, dont cinq hectares réservés à la phase d'apprentissage et d'incubation. Cette phase ambitionne d'atteindre une production annuelle de 400 tonnes, selon les responsables. ■

INFRASTRUCTURES

KAFFRINE : UNE USINE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION D'ARACHIDE EN VUE

■ Par Cheikh Tidiane Sarr

Ribot Escale, (Kaffrine) – La commune de Ribot Escale, dans le département de Kounghoul, région de Kaffrine (centre), va bénéficier d'une usine de production et de transformation d'arachide, a annoncé à l'APS le président du Réseau des acteurs de la décentralisation et du développement local (RADDEL), Maguette Sène.

« Nous avons un partenaire, Aquilae Invest, qui a un projet dénommé : zone industrielle de développement locale (ZIDEL). Et très bientôt, nous allons installer une usine de production et de transformation de l'arachide, afin de lutter contre le chômage et l'immigration irrégulière », a-t-il annoncé, dimanche, lors d'une cérémonie présidée par le sous-préfet de Lour Escale, Leyti Diouf, en présence des populations. Pour sa mise en œuvre, a-t-il dit, dix hectares seront aménagés, ajoutant que "la zone de Ribot Escale est notre cible principale". Selon le représentant du partenaire Aquilae Invest, à Charles Ndiaye, "la zone industrielle de développement locale sera une plateforme d'investissement dont le projet d'érection sera mise en œuvre en partenariat avec les communes de la zone en fonction de leurs principaux domaines d'activités. Venu assister à la cérémonie d'annonce du projet, le maire de Ribot Escale, Madiama



Seck, s'est félicité de la démarche du président du RADDEL, Maguette Sène, par ailleurs, maire de la commune de Malicounda. « Ce projet permettra de relancer et de rendre plus à attractif le département de Kounghoul, plus particulièrement la commune de Ribot Escale », a-t-il indiqué. ■

SOCIÉTÉ NATIONALE AGENCE DE PRESSE SÉNÉGALAISE (APS)

ADRESSE :

Maison de la presse,
Rue 5 x Corniche ouest
Médina (Dakar)

DIRECTEUR GÉNÉRAL :
Tierno Ahmadou Sy

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ET DES CONTENUS :
Amadou Samba Gaye

DIRECTEUR DES SYSTÈMES
D'INFORMATIONS :
Cheikh Sèye

COMITÉ DE RÉDACTION :
Aboubacar Demba Cissokho
Ndèye Suzanne Sy, Charles Senghor,
Abdou Kogne Sall Birane Hady Cissé, Cheikh
Gawane Diop Sokhna Khadijatou Sakho,
Boubacar Kanté, Amadou Ba

ÉQUIPE TECHNIQUE :
Samaké Ba Samba
Doudou Ndoeye

PHOTOGRAPHES :
Ppape Demba Guèye
Dieylani Seydi
Aliou Sylla

MONTAGE ET INFOGRAPHIE :
Essa Seck

COMMERCIALE :
Yaye Fatou Ndiaye
Infoline : 77 280 96 96 - 77 280 95 95

AGRICULTURE

CAMPAGNE AGRICOLE :
LE GOUVERNEMENT PREND UNE VINGTAINÉ DE DÉCISIONS

■ Par Souleymane Gano

Diamniadio – **Le Premier ministre Ousmane Sonko a annoncé 23 décisions à mettre en œuvre pour le déroulement de la campagne agricole hivernale de cette année, à laquelle le gouvernement va octroyer un budget record de 120 milliards de francs CFA.**

Concernant les engrais, les produits phytosanitaires et les semences, le chef du gouvernement a déclaré avoir demandé au ministre de l'Agriculture, Mabouba Diagne, de « prendre les mesures nécessaires pour solder la dette de l'État vis-à-vis des opérateurs, pour les campagnes de 2021, 2022 et 2023 au plus tard au cours de la semaine du 6 au 10 mai 2024 ».

S'exprimant à la fin d'un conseil interministériel consacré à cette campagne agricole, il a aussi réclamé au même ministre « un audit de la dette au titre de la campagne agricole 2023-2024 ». Il lui a demandé de proposer « un plan d'apurement de la dette validée » et d'« organiser des concertations entre les opérateurs, les banques et l'administration fiscale, afin de remédier aux retards de paiement de la dette de l'État aux opérateurs ».

Il a été demandé au ministre de l'Agriculture de « prendre toutes les dispositions requises pour le démarrage effectif de la distribution des intrants [...] dans les plus brefs délais ». Pour ce faire, « une attention toute particulière » sera accordée « à l'implication active des coopératives et des sociétés de coopératives ».

Lors du conseil interministériel, M. Sonko a demandé au ministre de l'Agriculture de « veiller, en relation avec le ministre des Finances et du Budget, au respect des principes de transparence, d'intégrité, d'économie et d'efficacité dans l'octroi des agréments », avec « une attention particulière à la solvabilité des opérateurs ». Le gouvernement a promis en même temps de « renforcer [...] les capacités d'intervention de la direction de la protection des végétaux », afin de bien mener « la lutte contre les oiseaux granivores dans les zones de culture du riz » notamment. Le secrétaire d'État aux Coopératives et à l'Encadrement paysan, le ministre des Forces armées et son collègue de l'Agriculture sont chargés de veiller à la distribution des intrants agricoles (semences, engrais...), « dans les conditions de stricte transparence, auprès des réels ayants droit, en veillant à identifier et à sanctionner tout détournement d'objectif ».

« UNE TRAÇABILITÉ COMPLÈTE DES SUBVENTIONS AGRICOLES »

Le conseil interministériel consacré à la campagne agricole a décidé de « mettre des moyens logistiques à la disposition des directions nationales et des services techniques déconcentrés ». Les ministres concernés vont en même temps « veiller à la disponibilité, sur l'ensemble du territoire national,



des plannings de distribution des intrants (semences et engrais) auprès de chaque » direction régionale du développement rural. Le gouvernement a décidé d'innover cette année en attribuant un identifiant à chaque producteur bénéficiaire de la subvention de l'État et à tous les opérateurs fournisseurs d'intrants agricoles. Il va créer « une plateforme de gestion et de suivi » de la campagne agricole, « de la définition des objectifs » à la distribution des intrants aux producteurs. Ce dispositif va garantir « une traçabilité complète des subventions agricoles ». Ces innovations technologiques auront lieu dans le « strict respect » de la protection des données personnelles, selon le Premier ministre. Une « cellule logistique militaire » du ministère des Forces armées sera mise à la disposition du département de l'Agriculture pour contribuer à la distribution des intrants agricoles.

Le gouvernement va « fixer des conditions et modalités de cession du matériel agricole récemment acquis par l'État en garantissant la stricte transparence, l'équité et l'efficacité aux [...] ayants droit, en mettant un dispositif de suivi de leur utilisation aux fins et lieux déclarés ». Il a été décidé aussi d'« accélérer la distribution du matériel agricole dans la vallée du fleuve Sénégal (nord) ».

Ousmane Sonko a demandé au gouvernement de « renforcer la dotation [des producteurs] en petit matériel agricole » et de « commanditer un audit du programme Intermaq et Sismar d'acquisition et de distribution de matériel agricole, de magasins de stockage d'intrants agricoles et de chambres frigorifiques ».

Il a chargé le ministre de l'Agriculture de « diligenter » et de « sécuriser, en relation avec le secrétaire d'État aux Coopératives et à l'Encadrement paysan, et le ministre des Forces armées, la mise en place des commissions de cession des intrants, avec les autorités administratives, au plus tard le 13 mai 2024 ».

« IDENTIFIER TOUTE ANOMALIE ET LA CORRIGER »

Un dispositif de contrôle du respect des règles fixées pour la distribution des intrants aux ayants droit sera

mis en place. Il va permettre d'« identifier toute anomalie » et de la corriger, lors de la remise des intrants aux producteurs. Le conseil interministériel a pris aussi la décision de « recenser [...] les infrastructures de stockage des semences et des engrais existantes ». Les ministres concernés sont chargés de faciliter « la mobilisation, par les opérateurs, des financements appropriés de la campagne de production agricole 2024 » et d'« inscrire dans le budget les montants requis pour la subvention de 120 milliards de francs CFA retenus pour la campagne de production agricole 2024 ».

Le budget octroyé à la campagne agricole hivernale 2024 est plus important que ceux des précédentes années – celui de 2023, un record, était de 100 milliards.

Le gouvernement va aussi « entreprendre les concertations nécessaires avec l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Sénégal, l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés, La Banque agricole, la BNDE et les institutions de microfinance, en vue de leur implication renforcée dans le financement de la campagne de production agricole 2024 ».

Le ministre de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire est chargé de créer « les conditions d'une intervention accrue des institutions de microfinance, y compris celles de petite taille, au financement des campagnes de production et de commercialisation agricoles ».

Ousmane Sonko a recommandé au gouvernement d'« intensifier le programme de phosphatage des sols » et d'élever au rang d'« urgence absolue la reconstitution, dans les meilleurs délais possibles, du capital en semences sélectionnées d'arachide, sous la direction de l'ISRA », l'Institut sénégalais de recherches agricoles.

M. Sonko a demandé ministre, secrétaire général du gouvernement, d'assurer, avec la collaboration de ses collègues concernés, « le suivi de la mise en œuvre des mesures [...] retenues » lors du conseil interministériel et de lui « en faire régulièrement le compte rendu ». ■

CINÉMA / FESTIVAL FFA : LE FILM "GOODBY JULIA" REMPORTE LE PRIX DU MEILLEUR LONG MÉTRAGE

■ Par Fatou Kiné Sène

Dakar – Le film *Goodby Julia* du réalisateur soudanais Mohamed Kordofani a remporté, samedi, le prix du meilleur long métrage de la sixième édition du Festival Films Femmes Afrique (FFA), lors d'une cérémonie, au cinéma Canal Olympia, à Dakar. Le film, qui a reçu une récompense de deux millions de francs CFA, offerte par la mairie de Dakar, a été choisi parmi les douze longs métrages en compétition, dont sept documentaires, une docu-fiction et quatre fictions.



Le jury, présidé par la réalisatrice nigérienne Aïcha Macky, a salué « un récit intime qui soulève la question du vivre ensemble dans un contexte de diversité culturelle, religieuse et ethnique ». « Le film livre un récit intime où le réalisateur met en lumière le combat de deux femmes que tout oppose, qui qui s'unissent par une amitié inopinée », a dit la présidente du jury.

Ses membres, parmi lesquels figurent la réalisatrice et scénariste sénégalaise Berthe DasyIva, l'actrice ivoirienne Naky Sy Savané, le réalisateur sénégalais Yoro Lydel Niang ont relevé "la qualité artistique et l'authenticité de l'histoire" racontée par Mohamed Kordofani.

"Goodby Julia" met en scène un Soudan déchiré par le racisme entre sudistes et nordistes, chrétiens et musulmans vivant séparés. Tout part de l'histoire de Julia dont le mari a été tué et qui se lie d'ami-

tié avec la femme de l'assassin de son mari. Ce film de deux heures a été sélectionné au dernier festival de Cannes en 2023. Le prix de la première œuvre a été attribué au film *No simple way home* d'Akual de Mabiari du Soudan du Sud. « La réalisatrice a réussi à capturer de manière authentique des émotions brutes et des dilemmes auxquels sont confrontés ses protagonistes : sa sœur et sa mère revenues au pays après des années d'exil », a indiqué la présidente du jury Aïcha Macky. Elle a également relevé « le courage et l'authenticité du dispositif du film » qui a reçu une récompense d'un million de francs CFA offert par le Port autonome de Dakar.

Une mention spéciale a été décernée à Sira, Etalon d'argent du dernier Fespaco, d'Appoline Traoré du Burkina Faso. Un « film bouleversant qui finit avec un message poignant sur la question de la paix dans un Sahel terrorisé, martyrisé », d'après le jury du FFA. Les

filles d'Olfa de la Tunisienne Kaouther Ben Hania a reçu le prix de la critique dont le jury, composé des Sénégalaises Théodora Sy et Adama Aïdara Kanté, a magnifié une « thérapie de famille qui est entre le miroir et le rétroviseur, une leçon de courage ».

Le jury de lycéennes a attribué son prix à la Centrafricaine Jaella Pathé pour son film *Tà Wali*. En pleurs, la réalisatrice a exprimé sa joie de recevoir ce prix, déplorant au passage que "le cinéma ne soit pas encore développé" dans son pays. La projection du film *Jigeen ni, la voie des femmes*" du réalisateur franco-sénégalais Adrien Cotonat, une plongée au cœur de l'orchestre "Jigeen Yi", exclusivement composée de femmes, a mis fin à la sixième édition du festival Films Femmes Afrique à Dakar. L'évènement se poursuit jusqu'au 10 mai dans huit régions du Sénégal : Thiès, Louga, Kaolack, Fatick, Kaffrine, Casamance, Kolda et Sédhiou. ■

CINÉMA

ABDERRAHMANE SISSAKO : « JE FILME LA FRAGILITÉ HUMAINE »

■ Par Khady Mendy

Dakar – Le réalisateur mauritanien, Abderrahmane Sissako, a animé vendredi un Master class dans le cadre de la sixième édition du festival Films Femmes Afrique (26 avril au 10 mai), au cours duquel il a déclaré ne pas filmer des héros, mais plutôt « la fragilité humaine, les gens courageux et les valeurs ».

« Dans mon cinéma, je ne filme pas des héros, je filme la fragilité humaine, les valeurs, les gens courageux, parce que moi je ne le suis pas vraiment. Je suis impressionné par ces gens et parfois je me retrouve en eux », a-t-il notamment dit. « Ce sont des gens rencontrés çà et là au quotidien et que l'on ignore peut-être, qui peuvent nous inspirer à réaliser nos meilleurs films. Quand on veut en faire, il ne faut pas chercher loin. Il suffit juste de regarder autour de soi ceux que l'on côtoie. Il faut être très attentif être muni d'une grande volonté », a-t-il conseillé aux jeunes réalisateurs avec qui il a longuement échangé. Avec plus de trente ans de carrière dans



le cinéma et des films primés un peu partout dans le monde, le réalisateur de Bamako (2006), lauréat de l'Étalon d'or de Yennenga en 2003 et récompensé de sept César en 2015 pour Timbuktu, estime que "le métier de cinéaste ne s'improvise pas". « Il ne s'agit pas de vouloir être cinéaste. Ce métier ne s'improvise pas. Il faut avoir de la curiosité, du sérieux et faire des recherches personnelles », a-t-il ajouté. Ses productions très centrées sur l'humanité ne sont pas moins empreintes d'engagement. Un engagement ressenti à travers son film Bamako, qui fait le procès des institutions financières internationales comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international à l'origine, selon lui, de nombre de problèmes du continent africain.

« Dans cette histoire, je n'ai rien inventé. Je me suis inspiré de beaucoup de livres, notamment celui d'un ancien vice-président de la Banque mondiale », a-t-il dit, s'offusquant du fait que « le remboursement de la dette soit plus élevée que le budget de l'éducation ou celui de la santé dans certains pays africains ». Selon lui, l'Afrique regorge d'aspects reluisants à mettre en exergue à travers le cinéma. « Il n'y a pas que le terrorisme au Sahel », thème abordé dans Timbuktu. « L'histoire de certains pays du continent ne se résume pas à dix ou trente ans d'instabilité », pense-t-il, précisant qu'il faut parler de l'Afrique en ne s'appesantissant pas que sur son passé colonial.

LE CHANGEMENT À LA TÊTE DU SÉNÉGAL EST « IMPORTANT » ET « POSITIF »

S'exprimant sur le Sénégal, Abderrahmane Sissako pense que « ce qui se passe ici [au Sénégal] comme changement est important. Moi je le crois. Il faut que l'on soit capable de le prendre comme quelque chose de positif parce que ce sont des gens beaucoup plus jeunes que nous qui, depuis des années, ont dit que ce qui se passe dans leur pays n'est pas normal ; qu'on ne peut pas continuer à se désintéresser de l'éducation, de la santé et qu'il faut changer cela ». « Peut-être qu'ils [le président Faye et son équipe] réussiront, peut-être non, mais c'est cette Afrique que l'on veut, une Afrique capable, pas celle condamnée à tendre la main », a-t-il lancé.

Le réalisateur mauritanien a appris le cinéma, de 1983-à 1993, à VGIK, l'Institut russe de cinématographie de Moscou, à l'instar du Sénégalais Sembene Ousmane, du Malien Souleymane Cissé. Il a en outre reconnu que le métier de cinéaste peut être accompagné de "frustrations", ajoutant que le plus important est "l'envie qu'il faut avoir". « On n'est pas obligé de faire une école de cinéma, on peut suivre de nombreux ateliers (...). Ce n'est pas grave que le cinéma soit un métier qui peut être accompagné de frustrations. Il faut juste avoir une envie, un propos. Quand on a un propos, on peut faire beaucoup

de choses », a-t-il laissé entendre en direction des jeunes cinéastes. Sur son choix de privilégier souvent les courts métrages, très nombreux dans sa filmographie : "Le Jeu" (1991), Octobre (1992), Le chameau et les bâtons flottants (1995), Sabriya" (1996), Abderrahmane Sissako déclare que ce genre constitue ce qu'il appelle "le premier pas" dans ce métier. « Dans le cinéma le court métrage est le premier pas. Il est donc nécessaire de commencer par là pour des raisons économiques entre autres, car un film coûte cher et qu'il est difficile, quand on n'est pas connu, d'avoir des financements », a-t-il constaté.

Black Tea, son dernier film en date, présenté en février dernier, à la Berlinale, tente de faire ressortir des liens interculturels entre l'Afrique et la Chine à travers une histoire d'amour entre un Chinois et une jeune Ivoirienne émigrée à Canton. Un mélodrame qui rappelle son deuxième film Octobre portant sur l'histoire d'amour entre un étudiant africain et une Russe. La rencontre est ainsi une thématique quasi omniprésente dans les productions du cinéaste né en Mauritanie ayant grandi au Mali et qui réside en France. « Nous sommes tous nés d'une rencontre. Qu'il soit d'un quartier et d'un autre, d'un pays et d'un autre, d'un homme et d'une femme, etc. », a reconnu Abderrahmane Sissako qui dit être dans « l'intuition des rencontres ». « C'est à partir de là que l'on crée des merveilles en cinéma », dit-il. ■

**MATAM
UNE ÉCRIVAINNE TCHADIENNE APPELLE À INCULQUER
« LE GOÛT DE LA LECTURE ET DE L'ÉCRITURE » AUX JEUNES**

■ Par Amadou Thiam

Matam – La magistrate tchadienne, Adama Ramou également écrivaine et invitée de la deuxième édition du Salon International du livre de Matam appelle à inculquer « le goût à la lecture et de la lecture » aux jeunes, avec l'implication des enseignants et des écrivains.

« Déjà, il y a assez des élèves qui prennent part à ce salon, c'est pourquoi il faut inculquer aux plus jeunes le goût à la lecture et de l'écriture. Le fait que le SILIMA enregistre la participation de beaucoup d'enseignants et d'autres couches sociales est un grand atout qui peut donner un impact positif au salon », a-t-elle dit.

S'exprimant à la cérémonie d'ouverture de la deuxième édition du SILIMA lancée jeudi à Matam, la magistrate a déploré le fait que les élèves aient délaissé la lecture au profit « d'inutiles distractions sur internet ». « Il faut les inciter à lire pour avoir une ouverture d'esprit et la culture de l'excellence. Lorsqu'on ne lit pas, cela se ressent sur le niveau des élèves. C'est dans ce sens que j'ai créé "Lisons ensemble", qui est une association de promotion de la lecture », explique la magistrate. La stratégie mise en place, d'après cet acteur de la justice est la création de clubs de lecture et d'accompagnement dans les établissements, car il faut faire aimer la lecture aux



enfants. L'association organise également des compétitions de lecture et d'écriture au Tchad qu'elle veut tenir, à Matam durant le salon.

Elle dit avoir commencé très tôt l'écriture, tout en poursuivant ses études en Droit avant d'intégrer l'Ecole de formation judiciaire, au Tchad. Je suis membre de la société que j'observais beaucoup. J'écrivais sur différents sujets qui intéressaient les lecteurs, a rappelé la Présidente du Tribunal du Travail de Moundou, une ville du Tchad. Elle indique que son statut de magistrate ne l'empêche pas de continuer à aimer la lecture et l'écriture, précisant que c'est en étant magistrate qu'elle a publié son premier recueil de nouvelles intitulé Le ciel des illusions, qui a été présenté jeudi dans le cadre du SILIMA.

Le SILIMA est une initiative d'Abdourahmane Diène, professeur de français au lycée de Ogo. Ouvert jeudi, il a pris fin samedi. Au cours de ces deux jours, des présentations de livres ont été faites. Entre autres ouvrages, celui du Docteur Ndongo Mbaye intitulé Une rencontre inattendue" a été présentée. D'autres livres également écrits par des écrivains de la région ont fait l'objet de présentation. C'est le cas des œuvres de Mamoudou Doro Sy, de Ndondy Bâ ou encore de Djinda Dème.

Une conférence sur la scolarisation des filles a été animée par Amadou Dia. Des déclamations de poèmes, de slam et une veillée culturelle ont rythmé la deuxième édition du SILIMA. ■

SOCIÉTÉ

■ Par Souleymane Gano

Keur Massar – Les "bajenu gox" (marraines de quartier) du département de Keur Massar (banlieue de Dakar) ont sollicité des pouvoirs publics, l'accompagnement et la prise en charge médicale de leurs membres.

Intervenant lors d'une rencontre de présentation du bilan annuel des activités des marraines de quartier du département de Keur Massar, une activité organisée d'habitude le 8 mars lors de la Journée internationale des droits des femmes, Fatoumata Fall, secrétaire générale adjointe des "bajenu gox" du département de Keur Massar a dit : « Nous souhaitons un accompagnement et une prise en charge des +bajenu gox+ en cas de maladie. Nous avons des malades parmi nous et nous cotisons nous-mêmes pour les aider ».

« Nous sollicitons aussi des pouvoirs publics, la poursuite de la [rémunération] des marraines de quartier mais aussi rendre effective son augmentation qui était passée de

KEUR MASSAR : LES "BAJENU GOX" SOLLICITENT UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE



25.000 francs à 50.000 francs, sur décision de l'ex-président Macky Sall », a poursuivi Mme Fall, par ailleurs secrétaire des "bajenu gox" du district sanitaire de Keur Massar.

« L'Etat, c'est une continuité, et pour cela, nous exhortons les nouvelles autorités à continuer la motivation des +bajenu gox+ (marraine de quartier), qui a été portée par l'ex-président à 50.000 francs CFA. Malheureusement, pour le moment, nous continuons à ne percevoir que 25.000 francs », a-t-elle insisté.

Fatoumata Fall a aussi invité les pouvoirs publics à faciliter la formation des marraines de quartier qui, selon elle, mènent un travail « remarquable », notamment dans l'accompagnement et la sensibilisation des femmes enceintes, des consultations prénatales jusqu'à leur accouchement, tout en assurant le suivi. « Certaines sont médiatrices, elles sont sur le terrain pour sensibiliser sur les droits de l'enfant, et le droit des femmes », a-t-elle ajouté. ■

GENRE

50% DES FEMMES VICTIMES DE VBG EN MILIEU PROFESSIONNEL

■ Par Paul Diouf

Dakar – Cinquante pour cent (50%) des femmes travailleuses sont victimes de violences basées sur le genre (VBG) dans le milieu professionnel, au Sénégal. C'est ce qu'a révélé samedi la coordonnatrice du Projet d'appui à la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre (PASNEEG 2), Awa Nguer Fall.

« Selon une étude, 50% des femmes sont victimes de violences basées sur le genre dans leur milieu professionnel et 80% des auteurs sont des hommes », a-t-elle souligné Mme Fall au cours d'un panel organisé, à Dakar, en partenariat avec les femmes du Mouvement national des femmes de la Confédération des syndicats autonomes du Sénégal (CSA). Selon la coordonnatrice du PASNEEG 2, le partenariat avec les femmes de la CSA vise à conscientiser les femmes travailleuses afin qu'elles connaissent davantage leurs droits dans leur lieu de travail. « Cette rencontre a pour objectif de sensibiliser les femmes pour qu'elles deviennent des piliers de la lutte contre les violences basées sur le genre en milieu professionnel », a-t-elle dit.



S'appuyant sur une étude du Groupe d'études et de recherches genre et sociétés (GESTES) de l'université Gaston Berger de Saint-Louis, elle a indiqué que ces violences que subissent les femmes sont d'ordre psychologique, économique, physique et sexuel. Le rapport souligne qu'« en milieu professionnel, les formes de violences subies [par les femmes] sont d'ordre psychologique (35,5%), économique (27,5%), physique (9,7%) et sexuel (6,5%) ».

Venue participer au panel, la directrice de la Famille et de la protection des couches vulnérables, Rokhaya Diakhaté, rappelé les

dispositifs mis en place par l'État du Sénégal pour lutter contre les VBG.

« En plus des projets et programmes de lutte contre les violences basées sur le genre, notamment le Plan d'action national de lutte contre les violences basées sur le genre, la Stratégie nationale pour l'abandon des mutilations génitales féminines, entre autres, le ministère de la Famille et des Solidarités a lancé une plateforme "Wallu Allo 116, qui vise à offrir des services d'écoute et d'orientation aux femmes et jeunes victimes de violences basées sur le genre », a-t-elle fait savoir. ■

INTERNATIONAL

DIPLOMATIE : L'OCI APPELLE À « METTRE FIN AU CRIME DE GÉNOCIDE » DANS LA BANDE DE GAZA

■ Par Ousmane Ibrahima Dia

Banjul – Les 57 États de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), réunis en sommet à Banjul ont appelé, dimanche, la communauté internationale à "prendre des mesures pour mettre fin au crime de génocide commis par l'armée d'occupation israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza".

Le Sommet de Banjul a appelé à un cessez-le-feu « immédiat et inconditionnel » et à « la cessation de « l'agression totale contre le peuple palestinien à Gaza ». Dans la Déclaration de Banjul adoptée à la fin des travaux, les chefs d'État ont également demandé à la communauté internationale de mettre en œuvre les mesures provisoires ordonnées par la Cour internationale de Justice contre l'État hébreux.

L'OCI a réaffirmé sa solidarité aux Palestiniens face à « la catastrophe humanitaire qui frappe la bande de Gaza et sa population » à cause « de l'agression israélienne (...), sans respect des valeurs morales et humanitaires les plus fondamentales (...) ».

L'organisation islamique souligne que « tous les efforts doivent être déployés pour accélérer l'acheminement de toute l'aide humanitaire et rejeter toute tentative visant à déplacer le peuple palestinien de ses terres ». Les chefs d'État de l'OCI ont réitéré leur « solide soutien » au peuple palestinien dans « sa lutte légitime pour



obtenir ses droits inaliénables », y compris son droit à un État souverain avec Al-Qods Al-Sharif (Jerusalem) comme capitale.

Ils ont appelé la communauté internationale à obliger Israël, qualifiée de « puissance occupante » à « respecter le droit international et les résolutions des Nations unies et à mettre fin à son occupation illégale, sa colonisation et son apartheid dans le territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est ».

Le Sommet a appelé à prendre « toutes les mesures pour sauvegarder l'identité islamique d'Al-Qods Al-Sharif contre les mesures et politiques illégales ainsi que les tentatives de judaïsation de l'occupant (...) ».

La rencontre a exhorté les Palestiniens à « s'unir dans leur lutte pour atteindre leurs objectifs, sous la bannière de l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant légitime du peuple palestinien ».

Les chefs d'État ont salué « le rôle de l'UNRWA'' (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) et invité la communauté internationale à continuer de l'aider à "s'acquitter de son mandat et de ses responsabilités historiques". Ils ont rendu hommage à « la solidarité des peuples et des gouvernements africains avec la lutte du peuple palestinien (...) ». ■

LE SÉNÉGAL « PARTICULIÈREMENT PRÉOCCUPÉ PAR LA SITUATION CATASTROPHIQUE À GAZA »

■ Par Fatou Diop

Banjul – Le président Bassirou Diomaye Faye a pris part au 15^{ème} sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) tenue à Banjul, la capitale de la Gambie. Au premier jour de la rencontre, samedi, il s'est prononcé sur la situation dans les territoires occupés de la Palestine, où les bombardements de l'armée israélienne ont fait plus de 30.000 morts depuis octobre dernier. Le 15^e Sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) se tient au Centre de conférences international Dawda-Kairaba-Jawara sur le thème : "Renforcement de l'unité et de la solidarité par le dialogue pour le développement durable".

Le chef de l'Etat sénégalais a dénoncé « le regard indifférent de la communauté internationale », « l'inertie du Conseil de Sécurité » et le « mépris des règles humanitaires les plus élémentaires », relevant que « le Sénégal est particulièrement préoccupé par la situation catastrophique à Gaza, sous le regard indifférent de la communauté internationale, face à l'inertie du Conseil de Sécurité et au mépris des règles humanitaires les plus élémentaires ». « En tant que président nouvellement élu du Sénégal », un membre fondateur de l'OCI, M. Faye a assuré à ses pairs, de « l'ancrage continu » de

son pays au sein de l'organisation, « dans un esprit de solidarité et de fraternité islamiques », a-t-il dit lors de la rencontre à huis clos des chefs d'Etat et de gouvernement. La diplomatie sénégalaise s'est toujours affichée auprès des Palestiniens. Le pays préside le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien créé en novembre 1975 par les Nations unies. Selon les éléments de son intervention dont l'APS a eu connaissance, il a renouvelé « le soutien indéfectible du Sénégal aux revendications légitimes de nos frères et sœurs palestiniens, pour un Etat viable et souverain, avec Jérusalem Est comme capitale, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies ».

Bassirou Diomaye Faye a appelé à « une mobilisation plus conséquente de la Oumma islamique pour un cessez le feu immédiat à Gaza et la solution à deux Etats, seul gage d'une paix durable dans la région ». Il a par ailleurs estimé qu'il était « important que l'OCI et les Etats membres renforcent, par ailleurs, la diffusion des valeurs authentiques de l'Islam, religion qui prône la modération, le savoir, le savoir-faire et le savoir être ».

De nombreuses voix se sont élevées, à l'ouverture de la rencontre, pour condamner les exactions israéliennes dans la bande de Gaza et rappeler le droit des Palestiniens à un Etat souverain. ■

MEDIAS : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'APS ET LE DÉPARTE- MENT INFORMATION DE L'OCI

■ Par Fatou Diop

Banjul – Le directeur général de l'Agence de presse sénégalaise (APS), Thierno Ahmadou Sy, et le directeur par intérim du Département de l'information du secrétariat général de l'OCI, Dr Abdelhamid Salhi, ont signé, dimanche, à Banjul, une convention de partenariat en marge des travaux du 15^{ème} Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).



L'objectif de cette convention est de permettre à l'APS d'offrir davantage de visibilité aux initiatives du monde musulman au Sénégal et en Afrique. « Nous avons signé aujourd'hui un premier mémorandum d'entente entre le département de l'information et l'Agence de presse sénégalaise dans le cadre d'une coopération médiatique », a déclaré Dr Abdelhamid Salhi lors de la cérémonie de signature au Centre international de conférences Dawda-Kairaba-Jawara.

« Nous souhaitons bâtir une solide coopération dans le domaine médias », a dit le directeur par intérim, espérant que le partenariat avec l'APS permettra de vulgariser l'action et les projets de l'OCI au Sénégal et dans la sous-région ouest-africaine.

Le directeur général de l'APS a déclaré qu'il s'agit d'un honneur pour lui de signer ce partenariat. « On a pris l'engagement de respecter les termes de cette convention pour que l'OCI et l'Agence de presse sénégalaise puissent travailler main dans la main et produire des résultats probants », a dit Thierno Ahmadou Sy. Il a souligné que cette cérémonie de signature est l'aboutissement d'un processus entamé avec l'assentiment des autorités sénégalaises notamment le ministère de la Communication et celui des Affaires étrangères. Selon lui, « l'État du Sénégal a validé ce partenariat sachant que l'OCI joue un rôle important pour la oumma mais pour tous les pays musulmans ». M. Sy a assuré que la structure qu'il dirige fera le nécessaire pour matérialiser la volonté du département médias de l'OCI à travers ses différents supports.

« Le département de l'Information de l'OCI, comprenant le rôle que l'Agence de presse sénégalaise peut jouer dans sa stratégie, dans son travail, a signé avec nous cette convention, ici à Banjul, à l'occasion du Sommet de l'OCI. Ce qui est encore symbolique », a-t-il indiqué. ■

SPORT

**NATATION / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE :
TROIS MÉDAILLES D'OR POUR LES NAGEURS SÉNÉGALAIS**

■ Par Birane Hady Cissé

Dakar – Les nageurs sénégalais ont décroché trois médailles dont une en or, jeudi, lors de la troisième journée des championnats d'Afrique des nations de la discipline à Luan-da (Angola). La nageuse Oumy Diop a remporté une médaille d'or au 100 m papillon et une médaille de bronze au 50m dos.

Avec ses deux médailles gagnées jeudi, le porte-étendard de la natation sénégalaise compte quatre médailles depuis les 16èmes championnats d'Afrique seniors de natation. Elle avait obtenu une médaille d'argent à l'épreuve de 100 m nage libre et une de bronze au 50 m papillon.

Installée depuis 2022 au campus de FIU, Florida International University, près de Miami (Etats-Unis), la nageuse sénégalaise originaire de Grenoble (France) avait déjà brillé lors des derniers Jeux africains au Ghana, en mars. Oumy Diop avait obtenu la médaille de bronze sur 50 mètres papillon ainsi que sur 100 mètres papillon. Chez les hommes, le nageur Steven Kilian Aimable a décroché le bronze au 50 m dos.

L'équipe du Sénégal est représentée aux 16èmes Championnats d'Afrique seniors de natation en Angola par 8 membres, dont 6 nageurs et 2 encadreurs. ■



**LUTTE AVEC FRAPPE
EUMEU SÈNE TRIOMPHE DE SA THIÈS**

■ Par Aboubacar Demba Cissokho

Dakar – Eumeu Sène, pensionnaire de l'écurie Tay Shinger, a triomphé de Sa Thiès, de l'écurie Double Less, à l'issue d'une confrontation qui s'est déroulée à l'arène nationale, à Pikine, confirmant sa suprématie sur les lutteurs de Guédiawaye.



Les deux lutteurs qui se méfiaient l'un de l'autre, ont observé un round d'observation de deux minutes. Ils sont ensuite passés à la vitesse supérieure, se rendant coups pour coups. Sa Thiès a subi une blessure à la main qui a nécessité une intervention médicale,

et à son retour, il engage le combat avec son adversaire. Celui-ci trouve alors une prise qu'il ne lâchera pas. Il réussit à le ceinturer avant de la projeter au sol pour assurer sa victoire. Avec ce succès, le Pikinois Eumeu Sène ajoute Sa Thiès à la liste des lutteurs

de Guédiawaye qu'il a déjà battus, après Balla Gaye (terrassés deux fois) et Lac 2 de Guiers 2. Pour Sa Thiès, c'est une troisième défaite en carrière, après celles enregistrées face à Malick Niang et Boy Niang. ■